

SEANCE DU JEUDI 6 JUILLET 2017

L'an deux mille dix-sept, le six juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de SAINT GERMAIN DE LUSIGNAN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude MARTIAL, Maire, d'après convocation faite le trente juin deux mil dix-sept.

Nombre de conseillers en exercice : 15 Votants : 12

Etaient présents 11 : MM. MARTIAL Claude, PITON Alain, Mmes BERNARD Anne, BROSSARD Valérie, GENDREAU-BIDAN Marie-Hélène, HUTHER Lysliane, PELLETAN Karen, PEREIRA Maria, MM. LEROUX Bruno, GUIGNARD Didier, MENERET Olivier.

Absents excusés 4 : Mr GERVAIS Alain qui a donné pouvoir à Mr GUIGNARD Didier, Mr LABORDE Dominique, Mme GALIDIE Lucette et Mr MAISTRE Raphaël

Secrétaire de séance : M. Alain PITON a été élu à l'unanimité.

I. COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Il est adopté à l'unanimité.

II. TRAVAUX

1) Réseau d'eau potable :

Les travaux de Chez Chaudet et Chez Bélis ont pris du retard et seront terminés mi-juillet, sauf sur le pont de la Seugne où la conduite d'eau est non conforme. Au Maigre, le chantier est au $\frac{3}{4}$ réalisé.

2) Ecole :

Les peintres vont débiter et finiront le 15/08/2017. Les couleurs ont été choisies par les enseignants pour chaque classe. Le déménagement des classes prévu ce vendredi sera effectué par les employés et quelques conseillers.

3) Salle Polyvalente :

Le piano de la cuisine sera remplacé vers le 10 juillet.

4) Mairie :

Le photocopieur est livré et installé.

5) Chemins :

Le rechargement en calcaire d'1/3 du chemin de Pons à la Grand'Vau est terminé. L'entreprise a exécuté ce travail par un temps humide, idéal pour tasser le calcaire.

III. PHOTOVOLTAIQUES

Le couvreur a enlevé les tuiles de la salle polyvalente avant la pose des bacs aciers. La mise en place des panneaux photovoltaïques devrait commencer le 17/07/2017 et se terminer fin juillet. Mr le Maire propose de passer avec le CRER une convention pour le suivi et l'évaluation de l'exploitation des installations, dite « Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage » pour un montant de 380 € HT. Accord du conseil.

Une nouvelle étude pour la salle Jean Moulin devrait être faite par le CRER.

IV. PROJETS IMMOBILIERS

1) *Lotissement ancien terrain de foot*

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de notre projet d'aménagement d'un lotissement sur l'ancien terrain de foot, situé le long de la voie ferrée, nous devons créer un accès donnant Route de St Genis.

Mais afin de pouvoir réaliser cette nouvelle voie il nous faut acquérir deux parcelles :

- L'une au prix de 16 000 €
- La seconde d'une superficie d'environ 400 m².

Après délibération, le Conseil Municipal, accepte le principe des achats ci-dessus. Les modalités de ces cessions seront finalisées avec le notaire. Les conseillers acceptent également que la commune prenne en charge tous les frais de ces transactions.

V. AFFAIRES SCOLAIRES

1) *Sécurisation des abords de l'école*

Le 10 juillet prochain aura lieu, à la Préfecture, la réunion pour l'attribution des subventions au titre de la DETR. L'enveloppe de cette dotation étant insuffisante pour satisfaire toutes les démarches, la répartition est très compliquée et nous risquons de ne pas obtenir d'aide.

2) *Effectifs*

Avec 14 départs en 6ème, l'école compte à ce jour 124 élèves inscrits pour la rentrée 2017-2018. Un voyage scolaire est prévu en 2018.

3) *Enseignants*

Au 1er septembre prochain, Mme Isabelle PRIOUZEAU prendra en charge les CP et Mr Jérémy MOREAU enseignera au CE et assurera la direction de l'école.

4) *Achat*

Mr le Directeur, souhaiterait changer l'ordinateur du tableau interactif de l'école. Investissement accepté par le conseil.

VI. COMPTE RENDU DES RÉUNIONS

1) *Comité des Fêtes*

Les puces et brocante ont très bien fonctionné. Il règne une très bonne ambiance au sein du comité et de nouveaux adhérents s'inscrivent. Prochaines manifestations : Spectacle Rosa Vetrov, concert des Eurochestreries et le 01 septembre réunion avec les jeunes de la commune. L'association remercie la commune pour les aides apportées.

2) *Acca*

Une 2ème assemblée générale doit avoir lieu le 18/07/2017 à 19 h. L'association remercie la commune pour les aides apportées.

3) *Foot*

Très bonne saison 2016/2017. L'équipe 1ère monte en 1ère division de district. L'association compte 255 licenciés. 5 tours de coupe de France. L'association remercie la commune pour les aides apportées.

4) *Tennis de table*

Bonne saison pour le club même si l'équipe 1ère ne s'est pas maintenue en R2 après la montée au mois de Décembre. Les comptes sont sains. L'association remercie la commune pour les aides apportées.

5) Karaté

Le club compte 19 licenciés adultes, 8 adolescents et 4 venants de l'ESAT. Le budget est excédentaire. L'association remercie la commune pour les aides apportées.

6) Syndicat des eaux

Lors du comité syndical du 13 juin 2017, il a été voté le budget supplémentaire 2017. La gestion du syndicat est saine. Avec la faible pluviométrie de cet hiver, les ressources sont faibles. Il y a 317 648 abonnés et la consommation annuelle moyenne est de 93 m³/abonné. Les prix de l'eau ne sont pas augmentés pour 2017. Il est noté des fuites importantes d'où un investissement de 20 Millions d'euros pour 2017. Les analyses sont excellentes : 99,6 % de conformité en bactériologique et 98,4 % en physicochimique.

7) Ecole

Belle fête avec les enseignants.

VII. QUESTIONS DIVERSES

1) Unicognac

Monsieur le Maire visitera UNICOGNAC avec Mme la Sous-Préfète le 12 juillet prochain.

2) Petit Gibus

L'abonnement a été reconduit.

3) Bulletin municipal

Un nouveau logo de la commune a été validé par le Conseil. Le Bulletin sera à distribuer cette fin de semaine.

4) Réunion du conseil municipal

La prochaine réunion aura lieu le 14 Septembre 2017 à 20 h 30.

La séance est levée à 23 h 15.